

- Alors que déferlent les vagues de produits bio, naturels ou vegan, l'industrie cosmétique classique est souvent pointée du doigt.
- À juste titre? Deux toxicologues nous expliquent dans quelle mesure on peut parler de risque.

Nos cosmétiques sont-ils toxiques?



Selon les toxicologues, des progrès significatifs ont été accomplis, que ce soit au niveau du contrôle, de la législation ou de la composition des cosmétiques.

Les produits cosmétiques qui se déclinent à foison dans les rayons, avant d'entrer en contact intime avec notre peau, sont-ils toxiques, dangereux pour notre santé? Alors que circulent à ce vaste sujet autant d'informations alarmistes que de propos franchement rassurants, il devient parfois compliqué de se faire une juste idée. Entre défenseurs de la Slow Cosmétique – prônant les marques bio ou naturelles, éthiques, familiales – et représentants de la grande industrie, le fossé n'est pas mince.

Pour tenter d'y voir plus clair, Detic, l'Association belgo-luxembourgeoise des producteurs et des distributeurs de cosmétiques, détergents, produits d'entretien, a organisé récemment un webinaire, animé par le P^r Vera Rogiers, professeur émérite au département de toxicologie et dermato-cosmétologie in vitro de la VUB. "On relaie beaucoup d'informations, erronées et sensationnelles, sur Internet selon lesquelles les cosmétiques sont toxiques. Il s'agit le plus souvent de publicités déguisées qui nous dirigent vers des sites de vente de cosmétiques ne contenant pas

les ingrédients incriminés", a d'emblée fait remarquer le P^r Rogiers, lors de son exposé intitulé "Introduction à la 'toxicologie' des cosmétiques".

Réglementation très stricte

Pour elle, si "la FDA (Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux) n'est encore nulle part au niveau de la législation (Ndlr: en matière de cosmétiques), en Europe, au contraire, il y a un très bon suivi". Ce qui lui fait dire, on ne peut plus radicalement, que "les produits cosmétiques dans l'Union européenne sont les plus sûrs au monde, pour autant que l'on respecte les normes et la législation en vigueur".

Une assertion que soutient le P^r Alfred Bernard, toxicologue à l'UCLouvain et directeur de recherche FNRS: "Depuis juillet 2013, la mise sur le marché de cosmétiques dans l'Union européenne est soumise à une réglementation très stricte destinée à protéger la

santé des consommateurs les plus vulnérables. L'évaluation de la sécurité des ingrédients utilisés dans les cosmétiques est à présent confiée à un comité d'experts indépendants qui se prononce sur les risques d'effets locaux (irritations, allergies...) ou d'effets systémiques (après absorption)."

Ne pas confondre risque et danger

À présent donc, seuls les produits sûrs sont autorisés, affirme pour sa part la spécialiste en toxicologie et dermato-cosmétologie in vitro; cette sécurité doit être démontrée en se basant sur une évaluation des risques pour les cosmétiques dont les normes sont aussi celles utilisées pour les produits chimiques, les médicaments ou les additifs. Il revient au secteur de l'industrie cosmétique de transmettre aux autorités européennes

les produits commercialisés mais aussi d'informer les consommateurs en cas de problèmes. "Quand on évalue la sécurité, on parle bien de risque, a insisté le P^r Rogiers, et non de danger: Le risque change selon la situation. Une substance dangereuse ne représente pas nécessairement un risque. Il faut prendre en compte la quantité à laquelle on est exposé et la réponse quantitative par rapport au danger et à l'exposition." À quoi bon énumérer tous les dangers possibles s'ils ne sont pas pertinents pour les cosmétiques visés?

"Un mythe"

Pour le P^r Bernard, il ne fait aucun doute que des progrès très significatifs ont été accomplis au cours des dernières années que ce soit au niveau du contrôle, de la législation ou de la composition des cosmétiques. Et de citer, entre autres, l'interdiction d'utiliser dans les cosmétiques des substances qui sont avérées, présumées ou suspectées cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. "Ce qui exclut un très grand nombre de molécules potentiellement toxiques." Ou encore l'obligation pour les parfums et libérateurs de formaldéhyde (un conservateur) d'avertir le consommateur

"Les produits cosmétiques dans l'Union européenne sont les plus sûrs au monde."

Vera Rogiers
Professeur émérite de la VUB